



SYNTHESE :

ENQUETE SUR LES TRAJECTOIRES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES ANIMATEURS DE LIEUX D'ACCES PUBLIC A INTERNET

PRESENTEE

LORS DE LA RENCONTRE INTITULEE

« LES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES : QUELLES MISSIONS POUR QUEL AVENIR ? »

ORGANISEE

**PAR LA DELEGATION AUX USAGES DE L'INTERNET,
LES 3 ET 4 MAI 2005,**

SUR LE SITE DE LA FRICHE DE LA BELLE DE MAI DE MARSEILLE

**Elodie PIZET,
Mathieu VIDAL & Emmanuel EVENO**

Avril 2005

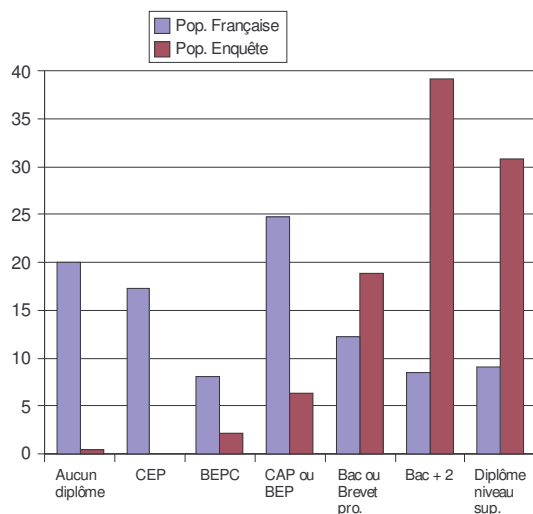
En partenariat avec la Délégation aux Usages de l'Internet, le GRESOC (Groupe de Recherches Socio-Economiques de l'Université de Toulouse II le Mirail) a lancé en mars/avril 2005 une enquête par questionnaires auprès des animateurs des espaces publics numériques en France. Le but de cette enquête est de contribuer à un état des lieux de cette profession émergente par un éclairage des parcours socio-professionnels des animateurs, de leurs besoins en formation ainsi que de leur sentiment vis-à-vis de l'avenir de cette profession.

Le questionnaire a été envoyé via une base de référence comprenant environ 1000 adresses électroniques et nous avons collecté 200 questionnaires exploitables, ce qui est résultat satisfaisant surtout si l'on tient compte d'un calendrier de réalisation extrêmement serré. Les premiers résultats de cette enquête seront présentés lors de la Rencontre nationale des espaces publics numériques de Marseille et, à l'occasion de cette Rencontre, il sera question de relancer une nouvelle fois le questionnaire.

Les premiers constats

Il s'agit d'une **profession plutôt masculine**. Près de 60 % des répondants à l'enquête sont des hommes. Cette domination masculine s'estompe cependant avec le temps. Lors des renouvellements de population professionnelle, on assiste effectivement à un **rééquilibrage au profit des femmes** (dans notre population, les femmes sont en générale plus jeunes que les hommes).

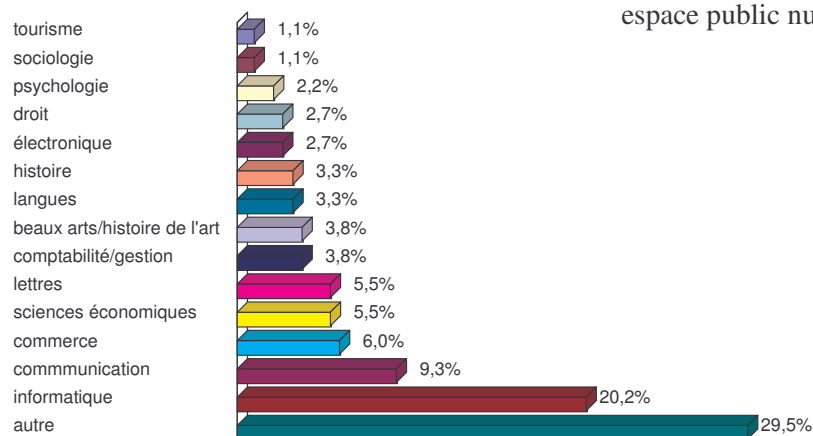
La moyenne d'âge se situe autour de **30 ans** et le doyen d'âge de notre population a 59 ans. On ne saurait donc plus assimiler totalement cette profession à une profession pour « jeunes ».



Le graphique ci-contre indique clairement que cette population est **très fortement diplômée**. Si on la compare à la population française non scolarisée de 15 ou plus, ce phénomène ressort très nettement.

Un trait ressort : la part très importante de la population d'enquête disposant d'un niveau « Bac + 2 », ce qui correspond soit à une formation supérieure « courte » (Diplôme d'IUT par exemple), soit éventuellement à des études supérieures inter-rompues.

Cette impression d'inachèvement des parcours de formation dans un certain nombre de cas se trouve confortée par le fait qu'il n'y a aucune corrélation entre les études poursuivies et le poste d'animateur ou de responsable d'un espace public numérique.



Un cinquième des répondants est diplômé en informatique. Mais outre l'importance de ce domaine de formation, auquel on peut ajouter celui de la communication, notons la grande variété des domaines de formation de l'ensemble des animateurs.

Ceci explique d'ailleurs l'importance de la réponse « autre », car il est impossible de faire une liste exhaustive de toutes les spécialités qui ont été citées, aussi bien dans le domaine des études scientifiques (mathématiques, biologie, physique) que dans des domaines tels que la documentation, le secrétariat, la management ou même le bâtiment... Notons que pour une part significative, les animateurs ont suivi des cursus dans des filières que l'on peut considérer comme peu pourvoyeuses d'emplois en dehors des concours administratifs : les filières des SHS (au total on y retrouve près de 30 % de nos effectifs).

Conséquence logique : la formation initiale des animateurs en matière de TIC est relativement absente. Seulement 24% des personnes de l'enquête ont affirmé avoir suivi une option TIC pendant leur parcours d'étudiant ; à l'inverse, 76% n'en ont jamais suivi. On trouve d'ailleurs, dans notre population, un grand nombre (plus d'un tiers) d'autodidacte en matière d'informatique ou de TIC.

Dans ces emplois, les types de contrats de travail se partagent à peu près à moitié entre les CDD (pour 52,8% des animateurs) et les CDI (47,2%).
Les **emplois-jeunes** représentent 73% des répondants en CDD, ce qui correspond à **38 %** de la totalité de notre échantillon.

Besoin de formation

Sur les 179 personnes ayant répondu à cette question 69,8% ont suivi une formation au cours de leur emploi actuel.

Les personnes intéressées par une formation souhaitent généralement que celle-ci soit diplômante (ils sont 61,9% à le souhaiter sur 118 répondants).

Une moitié de nos effectifs a identifié une formation correspondant à ses souhaits. Les choix sont très variés et peuvent être regroupés en grands axes tels que : formations d'animation, gestion et déploiement de réseaux, création de sites Internet / Multimédia, formation technique, formation informatique.

Quand on leur demande quelle est leur opinion sur le métier d'animateur dans un espace public numérique, les réponses sont nombreuses et variées ; cependant de grandes idées sont récurrentes sur ce sujet.

Il ressort que le métier d'animateur correspond à un métier complet, intéressant et enrichissant mais pas du tout valorisant ni reconnu par les employeurs, les élus et parfois même par les publics. Il nécessite diverses compétences : en animation, techniques, sociales, de communication, des connaissances en TIC... ; et donc une grande polyvalence. C'est un métier qui demande et qui permet une ouverture aux autres, des échanges, et une acquisition de compétences nouvelles. C'est un métier qui, pour certains, peut évoluer. Cependant, c'est un métier difficile. Plusieurs arguments sont évoqués : il n'y a pas de sécurité de l'emploi, il n'y a pas de cadre d'emploi, on observe un manque de formations ad hoc, il n'y a pas de « suivi », et souvent le travail quotidien ne correspond pas au profil qui avait été préalablement annoncé.

Quand à l'avenir du métier d'animateur, les réponses sont mitigées entre d'un côté ceux qui pensent que ce métier n'aura pas de problèmes d'avenir, qu'au contraire il sera consolidé ; et de l'autre ceux qui pensent que ce métier va disparaître (fin des emplois jeunes, équipement des foyers...)